

MAIRIE
DE
AUZAT - LA COMBELLE
PUY-DE-DÔME
63570

Tél : 04.73.96.11.01
Fax : 04.73.96.09.27
mairieauzat-lacombelle@wanadoo.fr



COMMUNE D'AUZAT LA COMBELLE

Bourse au permis de conduire 2020

La municipalité d'Auzat – La Combelle a décidé de mettre en œuvre un projet d'aide aux jeunes de sa commune.

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation. Que l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes. Et que l'obtention du permis de conduire contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière.

Le principe est qu'en échange de 60 heures de travaux d'intérêt général, une personne déjà engagée dans une formation au permis de conduire obtienne une aide financière à hauteur de 400 €.

1 Bénéficiaires

↳ Tous jeunes résidents sur la commune d'AUZAT- LA COMBELLE.

2 Conditions d'éligibilité

↳ Domiciliation depuis au moins 2 ans sur la commune.

↳ Inscription dans une des auto-écoles suivantes :

- **Auto-école Bonne Conduite 16 avenue Jean Jaurès - 43250 SAINTE-FLORINE**

- **Auto-école Monier 14 place Croix des Horts - 43250 SAINTE-FLORINE**

- **Auto-école La Florinoise – 4 place de la Liberté - 63570 BRASSAC-LES-MINES**

↳ Conditions de ressources : être en capacité de financer le reste de sa formation au permis de conduire.

↳ Etre dans l'année de ses 18 ans OU avoir moins de 21 ans pour les demandeurs d'emplois.

3 Montant et versement de l'aide

↳ Le montant de l'aide s'élève à 400 €.

↳ Le versement de l'aide s'effectuera à l'issu des 60 heures de travaux d'intérêt général et directement auprès de l'auto-école. Les stages s'effectueront pendant les vacances de février ou de Pâques pour les scolaires ou avant mai suivant les possibilités.

4 Attribution

Le nombre de places par an étant limité, l'attribution de ces bourses sera priorisée suivant ces critères :

↳ 1/ Demandeur d'emploi.

↳ 2/ Motivation à s'investir dans le stage.

↳ 3/ Avis de la commission Bourse au Permis (composée des membres de la commission Ecole et Jeunesse, d'un membre administratif et d'un représentant du conseil municipal).

5 Fiche de renseignements et pièces à fournir (en annexe)

MAIRIE
DE
AUZAT - LA COMBELLE

PUY-DE-DÔME

63570

Tél : 04.73.96.11.01

Fax : 04.73.96.09.27

mairieauzat-lacombelle@wanadoo.fr



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Numéros de téléphone :

Mail :

Pièces à fournir :

- copie du livret de famille.

- copie de justificatifs de présence continue sur les 2 dernières années (factures EDF, impôts etc...).

Statut et justificatifs :

- demandeur d'emploi
- salarié
- scolaire
- autres

Indication des périodes de vos disponibilités pour effectuer les 60 h :

.....

Fournir une attestation d'inscription sur une des 2 autos écoles partenaires.

Fournir les **factures** attestant votre engagement auprès de l'auto-école.

Pour les demandeurs d'emplois : toutes pièces justifiant ce statut

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS AVANT LE 27 NOVEMBRE 2020